

Les responsabilités pénale et civile du dirigeant et de l'encadrement

afpi formation

QHSE

11/03/2025

Public et prérequis

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

Aucun

Les objectifs

- Evaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : la responsabilité civile et pénale
- Estimer le coût de la non sécurité au niveau humain et économique
- Définir l'existence de la délégation
- Mettre en œuvre la politique prévention.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et les expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention des risques.

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

La politique de prévention

- L'évaluation des risques et le document unique
- Les obligations de formation
- Les vérifications réglementaires

Le principe d'exposition au risque entraîne la mise en œuvre de la responsabilité civile et/ou pénale

La responsabilité pénale

- Les grands principes

Personne physique

- La gradation des fautes
- Les peines applicables

Personne morale

- L'organisation de l'entreprise
- Les délégations de pouvoir
- La procédure pénale

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au cœur des bassins industriels et d'emploi

Boulogne - 03 21 87 79 06
Cambrai - 03 27 70 34 23
Hénin-Beaumont - 03 21 20 40 31
St-Omer - 03 21 87 79 06

Béthune - 03 21 20 40 31
Dunkerque - 03 28 59 32 90
Lille - 03 20 94 76 73
Valenciennes - 03 27 45 24 15

Calais - 03 21 87 79 06
Etaples - 0654769800
Maubeuge - 03 27 53 14 00

Qualopi
certification
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Centre de Formation AFPI Formation
est un organisme de formation
habilité par le Ministère
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche
pour dispenser des formations
professionnelles de niveau
BACCALAURÉAT ET AU-DESSUS DE L'EMPLOI

La responsabilité civile

- Les grands principes
- La responsabilité civile en matière d'Hygiène et de sécurité au travail : la faute inexcusable
- La procédure civile

Modalité d'évaluation

- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3